



SAINT-DENIS CONFÉRENCE

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE | ANCIEN HÔTEL DE VILLE À 18H

ESCLAVAGISME ET ENGAGISME À LA RÉUNION ET À MAURICE

par Ho HAI QUANG





SAINT-DENIS

CONFÉRENCE

8 DEC | ANCIEN HÔTEL DE VILLE A 18H

À La Réunion, puis à Maurice, le développement de l'économie de plantation nécessita à partir du 18^{ème} siècle l'extension massive de l'esclavage. Le Code Noir y fut promulgué en 1723 pour organiser le système esclavagiste et régir de manière complète les relations entre maîtres et esclaves.

En 1810, les Anglais prirent le contrôle des deux îles qui, jusque-là, étaient françaises. Puis le traité de Paris de 1814 rattacha officiellement Maurice à l'Empire britannique et restitua La Réunion à la France. Les autorités britanniques abolirent l'esclavage en 1835 et la France fit de même en 1848. Manquant cruellement de bras, les planteurs des deux îles firent venir des engagés, principalement d'Inde et d'Afrique, pour remplacer les esclaves.

Les Britanniques et les Français organisèrent différemment ce nouveau régime de travail. C'est l'une des raisons pour lesquelles Maurice et La Réunion présentent aujourd'hui des caractéristiques démographiques et sociales si différentes.



Gilbert Annette,
Maire de Saint-Denis

& le Conseil Municipal

ont le plaisir de vous convier à la conférence

**ESCLAVAGISME ET ENGAGISME
À LA RÉUNION ET À MAURICE**
par Ho HAI QUANG

Jeudi 8 décembre 2016

Salle des Mariages | Ancien Hôtel de Ville | 18h